



### **Déclaration liminaire FSU au CTA du 28 juin 2018**

Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes », à tel point que lors de ce CTA nous traiterons essentiellement de points administratifs, ceux que les lois et règlements vous obligent, Mme la Rectrice, à présenter et à faire approuver. A notre demande insistante ont finalement été ajoutés (lycée 4.0, parcoursup) mais sans documents préparatoires. Nous nous permettons donc de vous proposer des pistes pour un bilan et perspectives...

Par quoi commencer ?

Les classes surchargées, au point que des parents d'élèves protestent en chantant que leurs enfants ne sont pas des sardines. Le manque de remplaçants depuis de plusieurs mois qui, sous la pression de ces mêmes parents, a « autorisé » le recrutement depuis avril de 19 contractuels enseignants, parfois juste détenteurs du bac et jetés dans le grand bain. Et c'est sans évoquer la situation du bilingue où le recours à des contractuels est pratique courante depuis 20 ans. Dans plusieurs collèges, on annonce 31, voire 32 élèves dans certaines classes (sans compter les inclusions d'élèves p. ex. en ULIS qui augmentent encore ce chiffre sans être comptabilisés avec parfois la présence d'un adulte - AESHS); il y a quelques années pourtant, M. Biteau, qui avait le titre d'IA du Bas-Rhin, nous répondait que le seuil 30 est bien une règle en collège hors ZEP. Le seuil 24 est dépassé dans les collèges REP+. Dans les SEGPA, on prévoit de regrouper des divisions alors que les effectifs grimpent allègrement. Ces entassements sans limite de notre jeunesse pose des problèmes de sécurité, de pédagogie, et outre la promiscuité, laisse au bord du chemin les élèves qui ne bénéficient pas d'un suivi en-dehors de l'école. Au lycée, ejusdem farinae.

Mais à qui profite cette situation ? Ce n'est sans doute pas un hasard si un lycée privé de Strasbourg construit un nouveau bâtiment (avec l'aide de fonds publics, ce que nous dénonçons), et qu'un établissement privé haut-rhinois ouvre des classes de lycée. Si l'on ajoute à cela les révisions de carte scolaire (Schiltigheim – Bischheim p. ex.), on va accroître l'effet ghetto, et se retrouver avec une école des mauvais jours à la sauce Thatcher ou Blair. A Mulhouse, des élèves des collèges du centre (en REP +) sont envoyés ailleurs, plus loin, pour bourrer des classes à 30. C'est sans doute là une « optimisation de la gestion des flux » et un bon usage des deniers publics. Mais Mme la Rectrice, les enseignant.es et les parents ne sont plus dupes ; le déni et le ripolinnage de façade se poursuivent, et les campagnes de communication ne suffisent pas à cacher cette dégradation du service public de l'éducation nationale.

Les coups de boutoir contre les missions et les conditions de travail des psyEN, qui, heureusement, se mobilisent d'une manière exemplaire, laissent dans le désarroi les familles qui ne connaissent pas bien les filières et les possibilités d'orientation. Déjà la porte s'ouvre pour les boîtes à bac, qui proposent du coaching orientation, payant bien sûr.

Il faudra parler aussi des AED, qui, dans plus d'un établissement, sont menacés de non-renouvellement, comme si ces personnels parmi les plus précaires, étaient les « lampistes » responsables de tous les dysfonctionnements de la vie scolaire.

Il n'y aura bien sûr pas de bilan de la réforme du collège, avec les heures perdues, et le saupoudrage des connaissances. Mais il suffit de comparer les sujets du brevet des collèges de

2017, et ceux qui sont déjà connus de 2018, aux sujets d'il y a quelques années, pour se rendre compte du décalage, et du manque d'ambition dans la formation de la jeunesse.

De même, il n'y aura pas de bilan de l'expérimentation « le dernier mot aux familles » (orientation en sortie de 3<sup>e</sup>). Destiné à durer 3 ans, prolongé de 2 ans dans des circonstances peu claires, il va rejoindre moult dispositifs dans le grand cimetière des hésitations éducatives.

Pour en revenir à certains points de l'ordre du jour, la présentation de la formation des personnels est un exemple éclairant de la « novlangue », et pour certains, il faudrait un interprète : p. ex. p.2 § 3. Que signifie, p. 3 « une logique de territoire apprenant » ? Et le § 6, p. 3 : « La promotion, par les actions de formation... ». Les enseignant.es ne sont certes que des exécutants, mais leur expérience leur a appris que lorsqu'il est nécessaire de cacher la réalité sous un verbiage difficile à comprendre, c'est qu'il n'y a pas grand-chose derrière. Nous essayerons de trouver un GPS (groupe professionnel de secteur, cf p.6). Globalement, la formation servira, comme lors de la réforme du collège, à formater les personnels des lycées en vue de la prochaine réforme. C'est exactement ce qui se passe pour le premier degré où des injonctions ministérielles pour certains enseignements comme la lecture ou pour la Formation Continue, sont arrivées via des circulaires ou de simples courriers du ministère pour recadrer les professeurs en leur demandant de recentrer sur les Maths et le Français ou sur le Français et les Maths... Les ajustements des programmes que nous venons de découvrir dans la presse, bien avant qu'ils ne soient discutés en CSE, entérinent définitivement les choix politiques qui sont faits en matière d'enseignement.

Un point positif cependant : nous avons réussi à faire ajouter à l'ordre du jour deux points essentiels à nos yeux, Parcoursup, et le lycée numérique. Il a fallu insister pour le bilan sur le lycée 4.0, puisque, Mme la Rectrice, vous avez affirmé le 21 juin, jour de la fête de la musique et du CAEN, n'avoir jamais reçu cette demande, ce qui a eu pour conséquence le refus de siéger, non seulement de la FSU, mais aussi des représentants des parents (FCPE et PEEP), et donc la tenue d'un CAEN disons squelettique. En tout cas, nous vous remettons volontiers les 2 accusés de réception (datés du 14 juin) des courriers que nous vous avons envoyés, ainsi que la copie du courriel en date du 12 juin, et que vous disiez aussi n'avoir jamais reçu.

Nous concluons avec un dernier point, mais pas le moindre :

Dans la Fonction publique, le dialogue social vient d'être sacrifié avec un grand cynisme. En effet, le 25 mai dernier, dans le cadre du chantier « Dialogue social » de la concertation Action Publique 2022, le gouvernement a présenté aux organisations syndicales son projet de suppression du paritarisme afin, prétend-il, de faciliter une « déconcentration managériale » de la Fonction publique. Les CAP seraient totalement vidées de leur sens et dépouillées de leurs fonctions si le gouvernement arrivait à ses fins. Pourtant le paritarisme a fait ses preuves et tout le monde ici peut se féliciter de l'existence des CAP grâce auxquelles les personnels sont traités avec équité. Quant aux CHSCT (départementaux et académique), qui ont pourtant eux aussi prouvé leur utilité auprès des personnels, ils seraient absorbés par les différents comités techniques et ainsi réduits à l'impuissance.

Croyez bien, Mme la Rectrice, que ce n'est pas par plaisir que nous avons rédigé cette liminaire : nous préférierions, et de loin, être fiers de la politique scolaire ; hélas, l'école dégradée dont vous êtes le relais n'est pas « une école de la confiance ».